

La Feuille de Couz

Pages d'informations de la Municipalité de St. Thibaud de Couz

EDITION SPECIALE « PASS SANITAIRE »

Secrétariat de mairie

Mois d'Août

Horaires d'ouvertures du :

15 au 31 août

→ Mardi : 13h30-18h00

→ Vendredi : 13h30-18h30

Deux personnes maximum, masque obligatoire, pas d'enfants.

Pas d'ouverture au public les lundis et mercredis matin pendant la deuxième quinzaine d'août.

Maire et Adjoints :

Reçoivent sur rendez-vous

Téléphone mairie : 04 79 65 71 01

Email :

mairie.sthibaud@gmail.com

Annulation de la « Fête du village »

Considérant d'une part qu'il n'est pas possible de clôturer les lieux où se déroule la Fête et d'autre part qu'il est impossible d'imposer aux personnes de rester assis à une table nous ne pouvons pas : ni mettre en place le pass-sanitaire, ni faire respecter les gestes barrières.

En conséquence et en accord avec l'association organisatrice St Thib'en Fête, le Fête du village que nous avons reporté au 4 septembre est annulée pour la deuxième année consécutive.

St Thib'en Fête et le Conseil Municipal regrettent cette situation. Mais la propagation actuelle du virus, en particulier depuis que le variant delta extrêmement contagieux est devenu majoritaire dans notre département, nous oblige à ne pas prendre le risque de créer un « cluster » à St Thibaud.

RENTREE SCOLAIRE : page 2 →

Coupes affougères :

Inscriptions aux coupes

affougères en mairie : 04 79 65

71 01 avant le :

10 septembre 2021.

Les coupes sont prévues sur la

parcelle 13 en continuité de

celles de l'année dernière

(2020)

ZYGOMATIC FESTIVAL

St Thibaud de Couz salle polyvalente la Thibaudia

Samedi 28 août à 20h30

Le Grand Orchestre de poche :

Trio de clowns passionnés par le Ukulélé. Ce soir c'est le « grand soir » de leur premier récital. Un concert qui tourne à la catastrophe !

Les maladresses des trois musiciens vont rapidement amener le concert vers un joyeux chaos.

Spectacle tout public

Tarif spécial habitants de St Thibaud : 10€

Rentrée scolaire :

Le « cadre sanitaire pour le fonctionnement des écoles et établissements scolaires » nous a été transmis le 9 août 2021.

Il définit de façon générale quatre niveaux de contraintes en fonction de la situation sanitaire, de façon à privilégier au maximum l'enseignement en présentiel.

Les niveaux définis : vert, jaune, orange et rouge concernent tous les personnels présents à l'école. Le classement des écoles dans l'un des niveaux sera défini plus tardivement, en fonction probablement de l'évolution de la pandémie dans notre département.

(Le cadre sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale sera lisible intégralement sur le site de la commune.)

A ce jour, les dispositifs mis en place l'année dernière doivent être conservés :

- ne pas mettre les enfants à l'école en cas de fièvre >38°
- ne pas mettre les enfants à l'école si cas contact
- lavage fréquent des mains
- aération des classes et des locaux
- port du masque en primaire dans les espaces clos, dès le niveau jaune
- limitation du brassage des élèves : groupes de classe dès le niveau jaune
- Étalement dans le temps des entrées et sorties
- récréations par groupe dès le niveau jaune.
- règles de distanciation physique à respecter en primaire.

Le taux d'incidence de la pandémie en Savoie étant à 228 pour 100 000 habitants il est fort probable que nous soyons au minimum classés au niveau « jaune ».

Restaurant scolaire et garderies :

Il est difficile d'anticiper sur la situation sanitaire à venir et le niveau en Savoie. Le classement risque d'intervenir juste avant la rentrée et peut poser problème pour les inscriptions à la cantine.

A ce jour, pour la rentrée, nous appliquerons les mêmes consignes que l'an dernier, à savoir **accès à la cantine réservé aux enfants dont les deux parents travaillent**, (ou pour des cas exceptionnels avec document à l'appui.).

Si le département ou simplement notre canton étaient classés en « vert » les règles d'inscription reviendraient à ce qu'elles étaient avant le covid 16 : périscolaire ouvert à tous sans restriction particulière.

Forum des associations :

Samedi 4 septembre, Salle polyvalente

De 10 à 12h

Inscriptions et participations aux différentes activités :

Sport, culture, vie du village, animations.....

Nettoyage citoyen :

Samedi 25 septembre à partir de 14h

Rassemblement des bénévoles à la mairie.

Objectif :

Nettoyage des abords des routes communales.

Collation offerte par la Mairie

Erratum Feuille de Couz n°23 :

La liste des personnes décédées en cours d'année est faite sur la base des diverses transcriptions de décès que nous recevons. C'est cette liste qui a été publiée dans la feuille de Couz n°23. Elle ne comprend que les personnes domiciliées dans la commune au jour de leur décès. De ce fait cette liste ne comporte pas les personnes, même si elles ont vécu à St Thibaud, qui sont, ensuite, domiciliées officiellement dans un autre lieu. C'est le cas des résidents en maison de retraite.

De ce fait nous avons oublié de signaler le décès en 2020, en maison de retraite, d'une personne habitante depuis très longtemps au hameau des Meules :

Mme. Lucienne VERDUN : décédée le 18 novembre 2020

Toutes nos excuses à sa Famille et à ses proches